



Mademoiselle, Madame, Monsieur,

Ce 14^e numéro de votre journal intercommunal d'informations est pour moi l'occasion d'évoquer avec vous la situation budgétaire de la Copary. Ainsi, au cœur de ce *Copary Info*, vous découvrirez la synthèse graphique des budgets de l'année 2012, reflet des souhaits et priorités arrêtés par l'Assemblée Communautaire pour des services intercommunaux solidaires et un cadre de vie de qualité.

Conscients du contexte économique actuel, vos élus ont fait le choix de la poursuite des projets déjà engagés, ainsi que de la mise en œuvre de nouveaux. Pourquoi ?

Parce que les finances de la Copary sont saines et nous permettent de conduire nos engagements à votre égard, sans alourdir vos factures ou vos feuilles d'imposition. Nous privilégions autant que possible le recours aux subventions de nos partenaires, mais aussi aux économies réalisées ces dernières années, en n'empruntant donc que lorsque cela est vraiment nécessaire.

Parce que le bien-être de chacun passe par un cadre de vie de qualité, avec des services de proximité sur un territoire attractif, dynamique et où il fait bon vivre, et ce malgré le désengagement de l'État.

Parce qu'une collectivité qui investit pour son territoire, ses services et ses habitants, c'est une collectivité qui fait fonctionner l'économie et qui stimule la création d'emplois.

Vous le comprendrez en quelques chiffres et en quelques mots : la Copary dispose d'un budget sain et maîtrisé, qui nous permet de conduire des projets d'envergure, adaptés à notre territoire, utiles à votre bien-être et piliers d'une solidarité certaine entre les Communes et leurs habitants.

Au plaisir de vous rencontrer lors de l'une de nos manifestations estivales !

Le Président,
Didier MASSÉ



Graines de paysages : les agriculteurs de la Copary vous font une fleur !

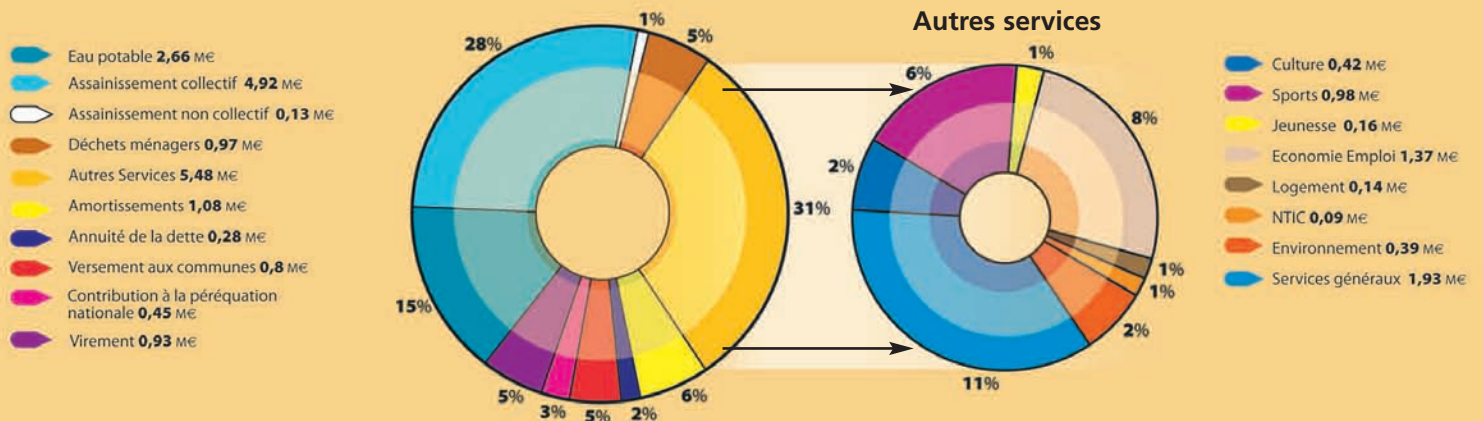
- **A Nettancourt** : en venant de Brabant-le-Roi à droite avant d'entrer dans le village (semé par Christophe ANTOINE).
- **A Neuville-sur-Ornain** : après le pont de l'Ornain en direction de Vassincourt (semé par J.Louis DEPAQUIS).
- **A Revigny-sur-Ornain** : Rue Jean Jaurès, derrière le multi-accueil (semé par Patrice VANHEE).

Cueillette autorisée à partir du 20 juillet.

BUDGETS 2012

Notre fonctionnement comptable repose sur 5 budgets : 4 d'entre eux sont de budget collectif, non collectif et des déchets ménagers. Le 5^e regroupe l'ensemble des budgets est autonome, ce qui signifie que les recettes de l'un ne peuvent être utilisées dans certains cas très particuliers. Pour en faciliter la lecture et la compréhension, les schématisés ci-dessous, tous budgets confondus et sections de fonctionnement

DÉPENSES



Les projets de l'année 2012

Les services des eaux et de l'assainissement collectif représentent 2 des 3 plus importants postes de dépenses en 2012 (43% des dépenses) en raison d'importants projets programmés et qui seront réalisés sur plusieurs années, tels que l'amenée d'eau potable à Remennecourt, ou l'assainissement collectif à Neuville-sur-Ornain et Brabant-le-Roi.

Les services généraux (11%) constituent le 3^e poste le plus important et regroupent toutes les ressources internes et communes à tous les services (ressources humaines, comptabilité, sécurité, communication, énergie, bâtiments...). C'est notamment dans cette section que sont comptabilisés les deux projets immobiliers de la Copary (bâtiment technique et de stockage et siège administratif).

La compétence développement économique et emploi (8%) recouvre quant à elle les services du Relais de l'Emploi, ainsi que les projets en matière économique tels que le bâtiment-relais ou la maison des services de santé.

Le service des déchets ménagers et la compétence en matière sportive représentent respectivement 5% et 6% des dépenses.

L'assainissement non collectif, la jeunesse, le logement et les nouvelles technologies de l'information et de la communication représentent chacun 1% des dépenses projetées, juste après les projets liés aux rivières et à l'environnement, ainsi qu'à la culture, qui pèsent chacun pour 2% des dépenses.

Notons par ailleurs que la charge de la dette de la Copary représente à peine 2% des charges totales (l'équivalent d'environ 37 euros par an et par habitant).

Enfin, la contribution à la péréquation nationale (3%) fait suite à la réforme de la taxe professionnelle en 2011, à l'issue de laquelle l'État a mis en place un fonds de péréquation entre les territoires français pour accompagner les plus défavorisés. La Copary y reverse 477 500 euros.



COP'1DT : à la découverte du monde, des animaux, des Jeux Olympiques, en passant par les couleurs et l'imaginaire...

L'équipe d'animation de la Communauté de Communes accueillera votre enfant du lundi 9 juillet au vendredi 3 août 2012 pour un Cop'1DT 2012 riche en découvertes, jeux, animations, sorties, mini-camps... Pour les enfants de 4 à 11 ans - 3 lieux d'accueil : Laimont, Nettancourt et Revigny-sur-Ornain. Inscription à compter du 11 juin 2012 - dossier d'inscription téléchargeable sur www.copary.fr et disponible sur demande auprès des services de la Copary.

+ d'infos : cop1dt@copary.fr



Votre service RAM cet été

Au mois de juillet, durant Cop'1DT, le Relais Assistantes Maternelles de la Copary sera ouvert uniquement les vendredi après-midi de 13h30 à 17h30. Le RAM sera fermé au mois d'août. Reprise des activités et des rendez-vous : le 3 septembre 2012. + d'infos : ram@copary.fr

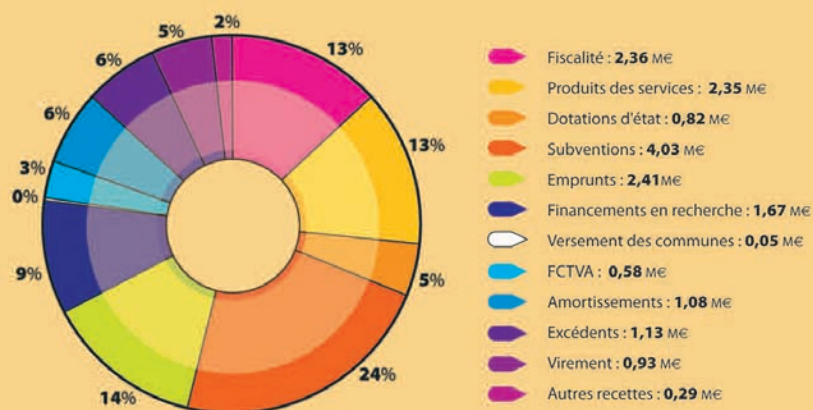


Cop'Rando : à pied, à cheval ou à vélo !

Comme chaque année, en partenariat avec la Copary, l'Office de Tourisme de Revigny organise la Cop'Rando, l'une des "randonnées incontournables" de Bar-le-Duc et du Barrois.

diés aux services des eaux, de l'assainissement autres services qui vous sont offerts. Chaque utilisées pour les dépenses de l'autre, sauf dans contenu des budgets de l'année 2012 ont été et d'investissement cumulés.

RECETTES



Les ressources de l'année 2012

Les **subventions** constituent la ressource la plus importante (24%) ce qui révèle l'effort fourni par la Copary à rechercher en priorité les financements disponibles auprès des partenaires (Etat, Région, Département...).

Suivent les **ressources fiscales et les produits des services** (redevance eau, assainissement, déchets ménagers, école de musique, accueil de loisirs...) pour chacun 13%. Sur ce point, depuis quelques années, la Copary a fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition (ménages et entreprises), tout comme les tarifs de l'accueil de loisirs, de l'école de musique et des déchets ménagers. Par ailleurs, les tarifs des services des eaux et de l'assainissement n'ont fait l'objet que de très faibles augmentations utiles à la réalisation des travaux.

Les **excédents** qui représentent 6% des ressources sont les fonds économisés sur plusieurs années par la Copary, qui permettent d'autofinancer une partie des investissements.

Les **dotations de compensation et de péréquation** versées par l'Etat représentent 5% des ressources de la collectivité.

Le **FCTVA** (Fonds de Compensation de la TVA) représente 3% de nos ressources : il s'agit d'un fonds financé par l'Etat, qui permet à la Copary de récupérer une partie de la TVA qu'elle a payée pour des investissements des services qui ne font pas l'objet d'une facturation de TVA à l'utilisateur (école de musique, déchets ménagers, accueil de loisirs...).

Enfin, les **postes d'emprunts** (14%) et de **recherche de financements** (9%) sont à ce stade purement théoriques. Les budgets de la Copary contiennent une programmation de projets sur plusieurs années. Ainsi, même si les projets ne voient pas le jour dans l'année en cours, ils sont par principe inscrits, afin que des réserves soient progressivement constituées pour les financer. Dans l'attente, afin d'équilibrer les budgets, ils sont théoriquement partiellement financés par l'emprunt, qui ne sera cependant jamais contracté dans sa totalité. Au fur et à mesure de l'avancée d'un projet, d'autres pistes de financement se dévoilent (excédents, subventions...), et permettent de limiter le recours à l'emprunt. En tout état de cause, chaque emprunt n'est contracté que lorsque l'opération est officiellement engagée, lorsque son montant est connu et lorsque toutes les pistes de financement sont épuisées.

Amortissements, versement aux Communes, virement...

Trois postes de dépenses et de recettes particuliers : les **amortissements** (1,08 M€) : les règles comptables imposent aux collectivités d'économiser chaque année l'équivalent d'une fraction des investissements réalisés, afin de disposer des fonds lors d'opérations d'entretien ou de renouvellement : ainsi vous retrouvez ce poste comptable à la fois en dépenses et en recettes.

Le **versement entre les Communes et la Copary** : chaque année, la Copary reverse environ 800 000 € de fiscalité à certaines Communes membres, tandis que d'autres reversent à la Copary un total de 50 000 € : ce dispositif de reversement sert à corriger les baisses et hausses de fiscalité issues du passage en Taxe Professionnelle Unique en 2005.

Enfin, le **virement** (0,93M €) représente les transferts entre sections de fonctionnement et d'investissement afin d'autofinancer les opérations les plus importantes. Egalement, il s'agit de la participation exceptionnelle du budget général au service des déchets ménagers, pour l'accompagner dans son équilibre annuel.

Associant découverte de la nature et du patrimoine local, elle est accessible à pieds, en VTT et à cheval. Cette année, elle se déroulera **le dimanche 24 juin** dans le secteur de Neuville-sur-Ornain et vous propose :

- 3 parcours pédestres de 8, 12 et 17 km environ,
- 2 parcours VTT d'environ 24 et 41 km,
- 1 parcours équestre d'environ 23 km,

Le "plus" de cette année : une marche guidée de 8 km sur la biodiversité et la gestion forestière conciliant les notions de protection et production.

+ d'infos : Office de Tourisme de Revigny 03 29 78 73 34 ou contact@ot-revigny-ornain.fr



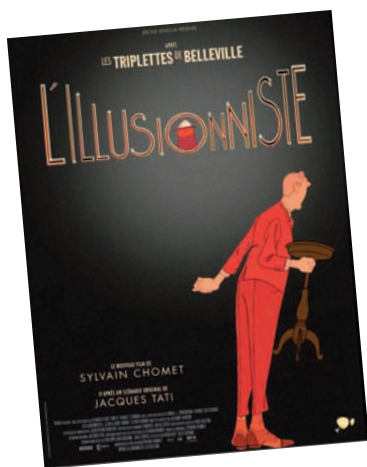
L'Ecole de Musique Intercommunale vous ouvre ses portes !

Le **samedi 9 juin de 14h à 16h30**, les élèves et les professeurs vous accueillent à l'Ecole de Musique Intercommunale à Revigny-sur-Ornain pour une après-midi de démonstrations, de découvertes et de mini-concerts... De salles en salles, venez (re)découvrir les travaux des classes et des ateliers de l'Ecole de Musique !

Et pour terminer cette journée musicale, les Professeurs de l'Ecole de Musique vous offrent un concert « autour des musiques du monde » à la salle polyvalente de l'IME à Vassincourt à 18h30.

+ d'infos : ecoledemusique@copary.fr

Le samedi 23 juin à la tombée de la nuit (vers 22h15) au Parc François Mitterrand à Revigny
L'illusionniste (2010) : un film d'animation
 de Sylvain CHOMET (1h20)



César 2011 du Meilleur film d'animation
 Nominé à l'Oscar 2011 du Meilleur film d'animation.

En cas de pluie ou de mauvais temps, la soirée festive et les séances de cinéma auront lieu à la salle Léo Lagrange à Revigny-sur-Ornain.

Le Vendredi 27 juillet à la tombée de la nuit (vers 22h15) à la Ballastière à Contrisson
Le discours d'un Roi (2010) :
 un film de Tom HOOPER (1h58)



À la fin des années 50, une révolution agite l'univers du music-hall : le succès phénoménal du rock, dont les jeunes vedettes attirent les foules, tandis que les numéros traditionnels – acrobates, jongleurs, ventriloques – sont jugés démodés. Notre héros, l'illusionniste, ne peut que constater qu'il appartient désormais à une catégorie d'artistes en voie de disparition. **+ d'infos : www.copary.fr**

D'après l'histoire vraie et méconnue du père de l'actuelle Reine Elisabeth, qui va devenir, contraint et forcé, le Roi George VI (Colin Firth), suite à l'abdication de son frère Edouard VIII (Guy Pearce).

A noter : soirée festive à partir de 19h au Parc François Mitterrand : l'Ecole de Musique vous offre quelques heures de détente musicale avant votre séance de cinéma – buvette/restauration par le Centre Social et Culturel du Pays de Revigny.

+ d'infos : www.copary.fr

agenda



Relais Assistantes Maternelles

- Vendredi 15 juin de 9h30 à 11h : Bébé bricole à la Salle du Mille Clubs à Contrisson.
 - Vendredi 22 juin de 9h30 à 11h : Bébé bricole à l'Espace Culturel de la Copary à Revigny-sur-Ornain.
 - Mardi 26 juin de 9h30 à 11h : Bébé lecteur à la Bibliothèque de Revigny-sur-Ornain.
 - Vendredi 29 juin à partir de 20h30 : réunion des AssMats « préparons la rentrée » à l'Espace Culturel de la Copary à Revigny-sur-Ornain.
 - Mardi 3 juillet de 9h30 à 11h : Eveil musical de bébé à l'Espace Culturel de la Copary à Revigny-sur-Ornain.
- + d'infos : ram@copary.fr**



Ecole de Musique Intercommunale

- Samedi 9 juin de 14h à 16h30 : portes ouvertes de l'Ecole de Musique Intercommunale à Revigny-sur-Ornain, entrée libre.
 - Samedi 9 juin à 18h30 à la salle polyvalente de l'IME à Vassincourt : Les Professeurs de l'Ecole de Musique Intercommunale « font le tour du monde » en musique.
 - Mercredi 20 juin : les élèves « fêtent la musique » à l'Ecole de Musique Intercommunale à partir de 18h30.
 - Vendredi 23 juin à partir de 19h : soirée festive et musicale au Parc François Mitterrand à Revigny en attendant la séance de cinéma (à la salle Léo Lagrange en cas de mauvais temps).
- + d'infos : ecoledemusique@copary.fr**



Animations Culturelles

- Vendredi 23 juin à la tombée de la nuit (22h15) au Parc François Mitterrand à Revigny (salle Léo Lagrange en cas de mauvais temps) : séance de Cinéma en plein air : L'illusionniste (film d'animation).
- Vendredi 27 juillet à la tombée de la nuit (22h15) à la Ballastière à Contrisson (salle Léo Lagrange à Revigny en cas de mauvais temps) : séance de Cinéma en plein air : Le discours d'un Roi (film). **+ d'infos : culture@copary.fr**



Exposition

- Jusqu'au dimanche 10 juin : Cop'Art 2012 : 16 lieux d'expositions de 13 artistes. Exposition collective à l'Espace Culturel de la Copary à Revigny-sur-Ornain ouverte les dimanches de 15h à 18h (entrée libre). Pour en savoir plus : consulter le dépliant Cop'Art 2012.
- + d'infos : culture@copary.fr**



Accueil de Loisirs

- **COP'1 DT** : du lundi 9 juillet au vendredi 3 août. 3 lieux d'accueil : Laimont, Nettancourt et Revigny-sur-Ornain. Inscription à partir du 11 juin.
- + d'infos : cop1dt@copary.fr**